



**Ministère Délégué Auprès du Chef du Gouvernement
Chargé des Affaires Générales et de la Gouvernance
CAISSE DE COMPENSATION**

**RAPPORT DU MOIS D'AOUT
RELATIF AUX ACTIVITES DE JUILLET
2017**

Introduction

LEGAL FL@SH.ma
L'information juridique en contenu

Dans le cadre du droit de communication, du droit à l'information, et dans un souci de transparence, la Caisse de Compensation poursuit sa politique de publication mensuelle des données statistiques de la charge de compensation, qui pèse lourdement aussi bien sur les finances publiques marocaines, que sur la balance commerciale et la balance des paiements.

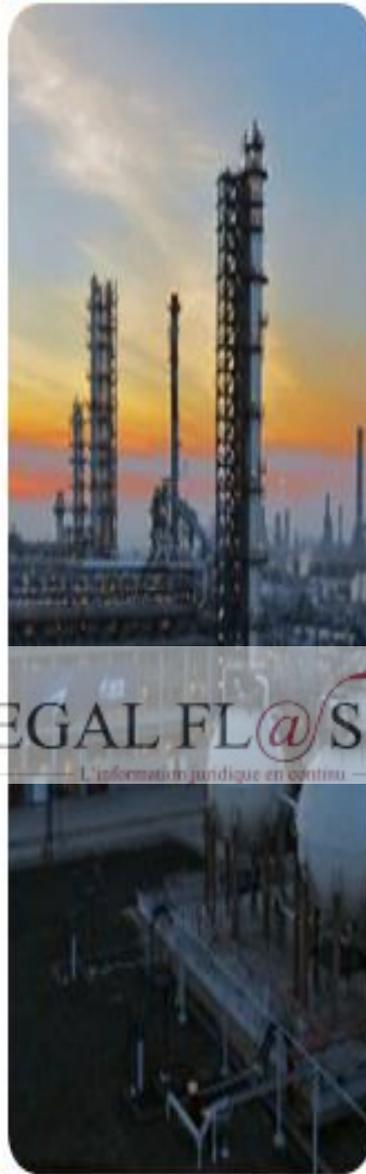
A cet égard, et pour la bonne compréhension des chiffres de la compensation, il est indispensable de connaître aussi bien le contexte international influant sur les prix du pétrole, que le contexte national, et notamment le cadre réglementaire, qui évolue avec la politique gouvernementale de réforme du système de compensation.

Dans ce rapport :

- Une analyse du contexte international : les produits pétroliers, le sucre.
- L'analyse de la Charge de compensation eu égard au contexte national.
- Les données chiffrées de la compensation avec une projection à fin 2017.
- La situation des paiements de la Caisse de Compensation.



1. SUCRE



LEGAL FL@SH.ma
L'information juridique en continu

2. GAZ



3. Pétrole



I. Contexte international :

1. Le pétrole :

Suite à la demande du comité de suivi ministériel de l'accord de réduction de la production, qui s'est tenu le mois de juillet en Russie, les membres de l'OPEP (Organisation des pays exportateurs de pétrole) et des pays non membres du cartel ont tenu une réunion du comité technique à Abou Dhabi, au cours de laquelle ils ont fait le point sur le degré d'engagement des pays concernés par l'accord de réduction de la production pétrolière qui court jusqu'au mois de mars 2018, et ont promis de respecter des réductions de leur production pour stimuler une remontée des prix.

Les Emirats arabes unis, l'Irak, le Kazakhstan et la Malaisie qui ne respectaient pas leurs obligations, ont tous exprimé leur plein soutien au mécanisme existant de supervision et leur volonté de coopérer pleinement avec les comités de suivi technique et ministériel dans les prochains mois afin de parvenir à l'objectif d'une observance totale de l'accord.

Quant à L'Arabie saoudite, premier exportateur mondial, qui a notamment indiqué vouloir réduire ses exportations de pétrole d'au moins 520 000 bpj en septembre 2017. L'Arabie Saoudite avait déjà promis fin juillet de limiter ses exportations en août à 6,6 millions de barils par jour (mbj), contre plus de 7,2 mbj certains mois de 2016.

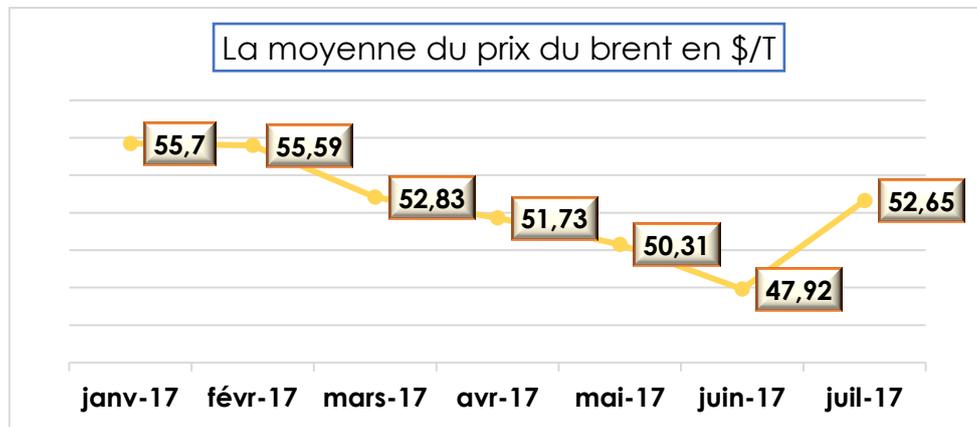
LEGAL FL@SH.ma
L'information juridique en continu

Il faut souligner que cet engagement pris par l'Arabie Saoudite de réduire ses exportations en août, suivi de déclarations allant dans le même sens des Emirats Arabes Unis et d'autres pays, a largement participé à une progression des prix de l'or noir, et a permis aux cours de poursuivre leur progression jusqu'à dépasser les 50 dollars le baril.

A cela s'ajoute la faiblesse du dollar qui entraîne mécaniquement une hausse des cours du Brent. Après les récentes difficultés de Donald Trump à mettre en œuvre son programme de réformes, le dollar est entré dans une spirale baissière. Il est tombé, face à la monnaie européenne, à un plus bas niveau depuis mai 2016, à 1,15 dollar pour 1 euro, et s'est aussi affaibli face au yen.

Ce retournement de situation est influencé en partie, aussi, par la future introduction en bourse de la société étatique Saudi Aramco (Arabian American Oil Company). L'Arabie Saoudite veut faire coter jusqu'à 5 % du capital de sa compagnie pétrolière nationale, à la fois à la Bourse de Riyad et à Wall Street et/ou à Londres. L'opération, attendue au second semestre de 2018, sera la plus grosse introduction en Bourse jamais réalisée. Le royaume espère valoriser la compagnie à 2 000 milliards de dollars, ce qui en ferait la société cotée la plus chère au monde, loin devant Apple (788 milliards de dollars). Le succès de cette opération est conditionné par la bonne tenue des cours du pétrole.

Ainsi, le prix moyen du baril de Brent s'est ainsi établi à 52,3 dollars sur les sept mois de l'année contre 43 dollars sur la même période de 2016.



D'un autre côté on note, d'après les dernières données publiées par la banque d'affaires américaine Goldman Sachs, qui font ressortir un fort déclin des stocks de pétrole aux États-Unis, en Europe et au Japon, estimé à 83 millions de barils depuis mars dernier. Parallèlement, l'Europe, les États-Unis, la Chine et l'Inde vont tirer la demande pétrolière mondiale qui restera soutenue au deuxième semestre de cette année. Ce qui devrait engendrer un resserrement du marché physique qui entraînera, à son tour, une hausse des prix à l'automne prochain.

En dépit de ces signes, un changement dans la mentalité des spéculateurs a été perçu sur les marchés financiers. Les positions longues des contrats à terme du pétrole pour le baril de Brent et l'ouest du Texas, par exemple, a augmenté de 99 millions de barils à 649 millions de barils. Cette augmentation est le résultat de l'entrée de nouveaux spéculateurs sur le marché, et n'est pas due à la conversion des positions de court termes à long terme. Première depuis des mois.

Ce sentiment semble être partagé aussi les investisseurs dans le secteur de l'énergie, qui restent optimistes quant à un rééquilibrage du marché pétrolier et gazier.

Ainsi, A l'échelle mondiale, les investissements dans le secteur de l'industrie globale de la liquéfaction de gaz naturel se sont accélérés depuis les 5 dernières années et devraient atteindre 78 milliards de dollars en 2024, et ce selon un rapport du consultant américain en gestion des affaires, Global Market Insights Inc.

Une croissance qui sera marquée par les « initiatives gouvernementales favorables, y compris les incitations fiscales pour améliorer la sécurité de l'approvisionnement énergétique », signale le rapport. Elle sera bien évidemment stimulée par la demande croissante des centrales électriques alimentées au gaz.

Par ailleurs, la mobilité, les courtes périodes de construction, l'efficacité des coûts et un impact environnemental plus faible sont quelques-uns des facteurs clés, favorables à l'éclosion du marché.

En Afrique, les pays qui auront une présence marquée sur ce marché sont le Ghana (avec deux projets majeurs, l'un d'importation et l'autre de production de GNL), le Sénégal et la Mauritanie (avec une unité de production à la frontière maritime entre les deux pays), l'Égypte (grâce aux nouvelles réserves de gaz), la Guinée Equatoriale (avec le projet Fortuna FLNG), le Cameroun, le Congo et le Mozambique.

Il faut rappeler que dans la plupart de ces pays, les capitaux proviennent de la Chine. L'empire du milieu investira au moins 7 milliards de dollars dans la liquéfaction de gaz naturel en Afrique, d'ici 2020.

Des investissements qui lui permettront de satisfaire sa demande sans cesse croissante en énergie, mais aussi celle des pays africains concernés. Certains des pays suscités envisagent à court terme, de vendre le surplus d'énergie à leurs voisins.



2. Le Sucre :



La faiblesse du cours du pétrole, l'annonce de bonnes récoltes et la consommation de sucre légèrement stagnante indiquent qu'il y aura du sucre en abondance pour la saison 2017-2018. Sur le marché mondial, les excédents prévus entraînent un prix du sucre actuellement inférieur à 400 \$ par tonne comme indique sur le graphe ci-après :



Ainsi, après des années de forte croissance à plus de 2% par an, le rythme a nettement ralenti, plus proche de 1,5% à 1,8%. Du sucre, la planète devrait en consommer quelque 172 millions de tonnes au cours de la prochaine saison 2017-2018, selon le ministère américain de l'Agriculture (USDA), soit à peu près autant que cette année.

En Europe, la demande stagne, elle devrait même légèrement baisser, indique un acteur du secteur. Car, les craintes pour la santé rendent les consommateurs plus vigilants. A l'échelle mondiale, les cas d'obésité ont doublé depuis 1980, d'après l'Organisation mondiale de la santé (OMS), qui prône moins de 50 grammes de sucre par jour, et idéalement 25 grammes.

Les marchés développés apparaissent donc matures et saturés s'agissant du sucre, avec en toile de fond, une population qui ralentit et des régimes alimentaires qui s'assainissent. En revanche, la demande de sucre dans les pays en développement va continuer à croître rapidement, prédisent les experts de l'OCDE et de la FAO dans leur rapport sur les perspectives agricoles pour les dix années à venir.

A compter du 1er octobre 2017, l'UE n'imposera plus de limites (quotas) sur sa production de sucre. C'est la fin d'un système qui remonte à 1968, et dont la réforme radicale de 2006 avait fait de la région un importateur net.

La zone économique européenne entre dans une nouvelle ère. Les experts s'attendent à un bond de la production de sucre blanc d'environ 20%, dès la première saison, soit 18 à 20 millions de tonnes pour l'ensemble de l'Union. Et la filière va pouvoir en vendre à l'international autant qu'elle le souhaite.

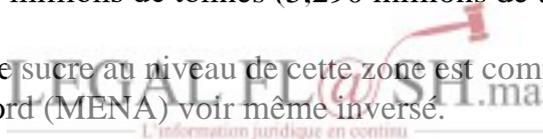
Pour la première fois depuis plus d'une décennie, l'UE, qui importait jusqu'alors des millions de tonnes de sucre chaque année pour faire face à la demande, va redevenir un exportateur net. Les estimations sont très larges. Ainsi, entre 2 et jusqu'à 5 millions de tonnes de sucre pourraient être exportées par l'Europe.

Un nouvel observatoire européen du marché du sucre a été lancé le 11 juillet par la Commission européenne. Objectif affiché de ce nouvel outil: soutenir le secteur du sucre à mieux faire face à la volatilité des matières premières grâce à des analyses et informations économiques sur les tendances des marchés, et introduire plus de transparence dans le secteur en partageant des données économiques et des analyses à court terme en temps opportun.

La cérémonie du lancement officiel de l'Observatoire européen du marché du sucre a rassemblé autour du commissaire européen à l'agriculture, Phil Hogan, les représentants de 14 organisations de la chaîne d'approvisionnement et de distribution du sucre: producteurs de betterave, producteurs de sucre, raffineurs, importateurs, acheteurs, négociants, producteurs d'éthanol et d'amidon. L'Observatoire européen du marché du sucre a été mis sur pied sur le modèle des deux Observatoires déjà existants (le lait et la viande),

Quant à l'Afrique, les importations de sucre en Afrique subsaharienne ont enregistré au cours de l'année 2016 un peu plus de 5 millions de tonnes (5,290 millions de tonnes).

Le schéma des importations de sucre au niveau de cette zone est complètement différent de celui en moyen orient et Afrique du nord (MENA) voir même inversé.



II. Les importations en sucre roux en Afrique subsaharienne durant l'année 2016 en millions de tonnes

	Importations sucre roux	Importations sucre blanc	Total
<i>Niger</i>	1,520	20	1,540
Ghana	0	325	325
Angola	0	315	315
Afrique du sud	50	265	315
Tanzanie	0	310	310
Kenya	0	305	305
Guinée	0	150	150
Cote d'ivoire	0	140	140
Sénégal	0	120	120
Autres	160	1,610	1,770
Total	1,730	3,560	5,290
%	32%	68%	

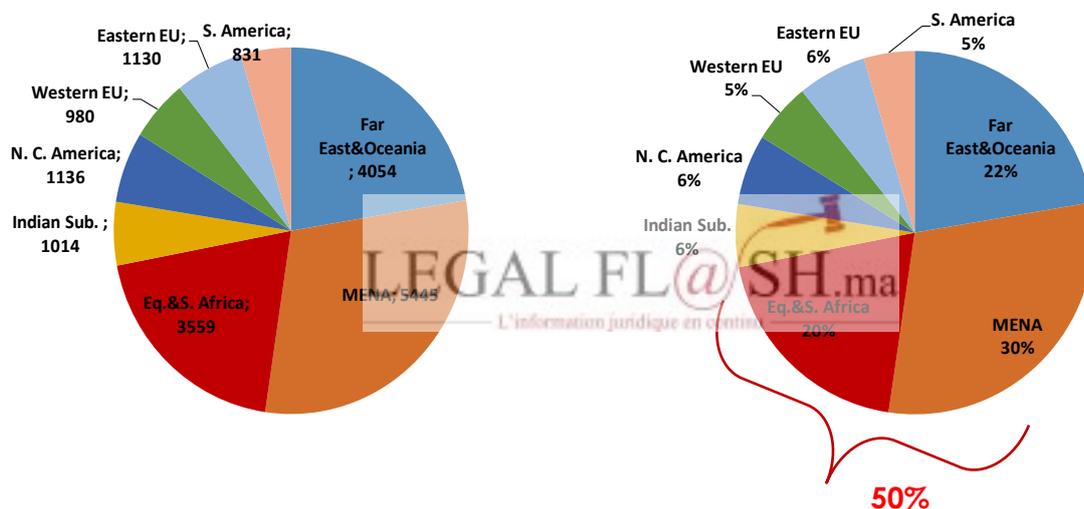
En Afrique subsaharienne, les flux, les volumes et la logistique sont différents de celles de la zone Mena. En effet, les deux tiers des importations de cette région en 2016 étaient sous forme de sucre blanc. Seul le Nigéria a importé durant cette année du sucre roux tandis que l'ensemble des pays de cette région n'a importé que du sucre blanc.

De plus, la majorité des pays n'ont importé au cours de cette année que des quantités annuelles inférieures à 300.000 tonnes de sucre, le plus grand pays est le Ghana avec seulement 325.000 tonnes.

Pour ce qui est de la logistique, l'ensemble des importations des pays situés en Afrique subsaharienne sont effectuées en petites quantités importées par des conteneurs et non pas par des grands bateaux qui arrivent directement dans les raffineries.

En général, si on prend le continent Africain et le moyen orient, 50% des flux des échanges mondiaux en sucre blanc convergent vers cette région.

III. Les importations du continent africain et moyen orient en sucre blanc durant l'année 2016 en millions de tonnes et en %



Pour les flux du sucre blanc, ils convergent de l'Est et de l'Ouest vers l'Afrique. Beaucoup du sucre de Brésil et d'Amérique centrale converge vers l'Afrique de l'Ouest et aussi du sucre Indien et Thaïlandais qui convergent vers l'Afrique de l'Est. D'où, en général, une grande convergence du sucre blanc vers le continent Africain.

L'Europe exporte aussi du sucre blanc au moyen orient et aux pays de la méditerranée, et certaines raffineries situées dans la zone MENA réexportent du sucre blanc en l'occurrence le Maroc, l'Algérie et la raffinerie du Dubai qui exportent une grande partie du sucre blanc produit pour couvrir le déficit régional de certains pays du moyen orient.

Les flux de sucre blanc



Quant aux flux du sucre roux, la majorité du sucre importé émane du Brésil et marginalement d'Amérique centrale et du Mexique. Pour les flux sortant, l'Afrique se positionne également sur les marchés de l'export à travers le sucre de l'Afrique du Sud et celui de l'Afrique de l'Est, destiné au marché européen dans le cadre d'un régime préférentiel.

Les flux de sucre roux



Le contexte national:

3.1 Le secteur du gaz butane

2.1.1 Sur le plan opérationnel

Le Maroc s'est inscrit résolument depuis plus d'une décennie dans la mouvance des énergies « propres » renouvelables, visant la participation à la préservation des éco-systèmes naturels, et également la diversification des sources d'énergie.

A cet égard, plusieurs plans ambitieux ont été lancés :



- **Plan « Gas To Power » :**

Il s'agit d'un plan basculement vers l'utilisation du GNL moins coûteux et plus propre que le gaz butane en vue de :

- ✚ Garantir l'accès au GNL au meilleur prix pour tous les consommateurs,
- ✚ Assurer la sécurité d'approvisionnement du pays en gaz,

Rendre possible les évolutions futures pour s'adapter au développement long-terme du secteur.

La ville de Marrakech, va accueillir début octobre prochain le 30^{ème} Forum mondial l'industrie du GPL (Gaz de pétrole liquéfiés), à l'initiative de l'Association mondiale pour le développement du GPL (WLPGA, en anglais World LPG Association). Événement d'envergure internationale, et unique en son genre, c'est le premier évènement annuel de l'industrie du GPL (butane/propane) dans le monde.

Ce Forum mondial de l'industrie du GPL est placé sous le haut patronage du Roi Mohammed VI, et a pour objectif d'échanger autour des dernières évolutions du secteur, de ses potentialités de croissance à long terme, ainsi que de l'établissement de nouvelles relations d'affaires

Le choix du Maroc et de l'Afrique pour abriter ce 30^{ème} Forum Mondial de l'industrie du GPL n'est pas anodin. Sur les cinq dernières années, la consommation du Royaume en matière de GPL a connu, en volume, une croissance moyenne de 20%. Cette situation fait du Maroc le deuxième plus gros marché du GPL en Afrique. A l'échelle continentale, l'Afrique affiche sur cette même période, des performances de 30% de croissance en volume de consommation en GPL, dépassant de loin la dynamique relevée dans d'autres régions du monde.

En dépit de cette dynamique, la part de l'Afrique dans le marché mondial du GPL dépasse à peine 5%. Néanmoins, l'avenir du GPL étant fortement lié à la croissance économique et démographique, l'Afrique qui réunit parfaitement ces deux facteurs, dispose d'exceptionnels potentiels de croissance pour l'industrie du GPL.

Ce 30^{ème} Forum Mondial de l'Industrie du GPL permettra ainsi, aux acteurs publics et privés, d'explorer ensemble le potentiel de l'industrie africaine du GPL et poser les jalons d'un développement partagé dans le futur autour du thème « Fuelling New Markets ». Parallèlement aux sessions des conférences, une très large exposition, l'endroit de rencontre de tous les intervenants de l'industrie, permettra aux acteurs publics et privés du secteur de découvrir les dernières innovations dans le secteur.

- *Le plan solaire :*

Lancé **en 2009** sous la présidence de SM le Roi Med VI, le plan solaire marocain, vise à réduire la dépendance du Maroc par rapport aux énergies fossiles, et s'inscrit dans le cadre de la stratégie énergétique du Maroc qui mise sur le développement des énergies renouvelables et durables, qui représenteront à l'horizon 2020 42% de la capacité énergétique du Maroc, dont 14% pour la seule énergie solaire

À l'heure où la question écologique n'a jamais été aussi cruciale, le groupe industriel espagnol Abengoa, spécialisé dans le domaine de l'énergie, a signé un accord avec le gouvernement marocain. Celui-ci prévoit la construction de la plus grande usine de dessalement d'eau de mer au monde, alimentée par de l'énergie solaire, l'usine sera alimentée par la centrale solaire de Noor Ouarzazate.

Il s'agit de la plus grande usine de dessalement d'eau de mer au monde, opérée notamment grâce à l'énergie solaire.

Une fois achevée, cette usine devrait commencer à produire près de 275 000 m³ d'eau par jour dont 150 000 m³ pour une consommation alimentaire, et 125 000 m³ pour irriguer les 13 600 hectares de plantations situées près de la région d'Agadir, pour atteindre idéalement les 450 000 m³ d'eau par jour, sa capacité maximum.

La signature d'un tel projet reste un bon signe pour les défenseurs des énergies renouvelables, c'est une technologie prometteuse pour de nombreux pays confrontés à des pénuries d'eau potable.

- **Le plan éolien marocain :**

Il s'inscrit également dans la même stratégie de développement des énergies renouvelables avec l'ambition affichée de mettre en place, à l'horizon **2020**, d'une production annuelle d'électricité qui correspond à 26% de la production actuelle du Maroc, et passer ainsi d'une puissance de 280 MW actuellement à 2.000 MW, avec une économie annuelle espérée de l'ordre de 750 M\$.

Egalement et dans la même stratégie de développement des énergies renouvelables, l'énergéticien indépendant français Voltalia avance ses pions au Maroc. En effet, ce spécialiste de la production d'électricité à base d'énergies renouvelables vient d'obtenir le statut IPP (producteur indépendant d'électricité) pour son « nouveau » parc éolien à Laâyoune d'une capacité de 75 MW. Ce jalon important, qui se matérialise par un agrément spécial délivré par le ministère de l'Énergie et des Mines (tel que prévu par la loi 13-09 sur les énergies renouvelables), vient dégager la voie pour ce groupe basé à Paris vers un premier closing financier sur le territoire marocain d'un de ses projets en cours de développement.

La société « Voltalia » qui s'est implantée au Maroc en 2015 est, ainsi, déterminée à faire de l'éolien, et plus particulièrement ce site le premier projet parachevé de son portefeuille de projets en cours de développement et qui représente une capacité supérieure à 300 MW dont 158 MW en énergie éolienne, 93 MW en énergie solaire et 54 MW en hydroélectricité.

2.1.2 Sur le plan législatif :



Les six premiers mois de l'année **2017**, n'ont pas donné lieu à une modification fondamentale du cadre législatif et réglementaire du secteur gazier, bien que le gouvernement marocain affiche toujours sa volonté de réforme.

Toutefois il est à noter que l'arrêté n° **1242-16 du 25 Avril 2016**, a été complété et modifié par l'arrêté n° **1053-17 du 18 Mai 2017** portant sur la libéralisation des importations de gaz butane.

3.2 Le secteur sucrier

2.2.1 Sur le plan opérationnel :

En ce qui concerne, le secteur sucrier, le Maroc s'est également engagé via le plan Maroc Vert à réduire la dépendance du Maroc en sucre vis-à-vis de l'étranger, et à assurer l'auto-suffisance et donc la sécurité alimentaire pour cette denrée.

De ce fait, la mise en place de ce plan conjuguée à deux bonnes années agricoles, a permis au cours des deux dernières années d'assurer 50% des besoins en sucre du marché national, et d'atteindre des rendements moyens de l'ordre de 12 tonnes de sucre à l'hectare.

Le plan Maroc Vert sucrier a fixé pour objectif final d'atteindre une superficie de l'ordre de 5.046 hectares dédiée à la culture de la betterave sucrière.

Ainsi, la campagne précédente de betterave à sucre a été marquée par des chiffres record que cela soit en termes de production (412 000 tonnes) ou encore le rendement moyen par hectare (70 tonnes). Quant à la campagne actuelle, se déroule sous de bons auspices et elle connaît un grand engouement de la part des agriculteurs pour cette filière.

2.2.2 Sur le plan législatif :

Le secteur sucrier n'a connu aucun changement au niveau du cadre législatif depuis l'année 2012.



IV. Chiffres de la subvention

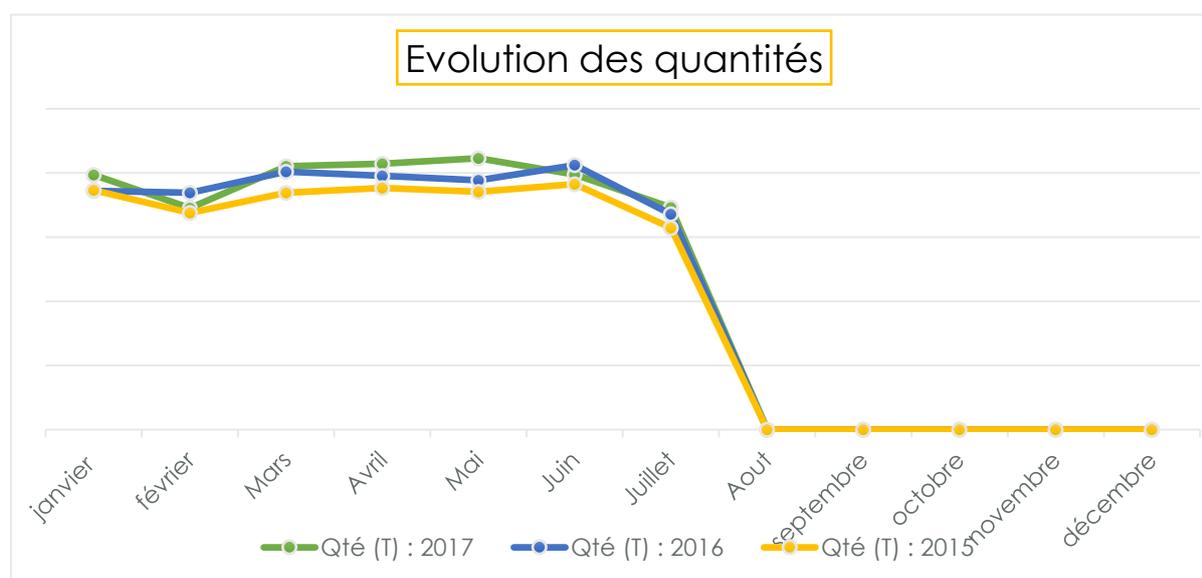
4.1 Le secteur du gaz butane

L'évolution de la charge de compensation du gaz butane, entre 2016 et 2017 a connu une augmentation significative (à peu près 60%) due essentiellement à l'augmentation du cours de cette denrée sur les marchés internationaux et également au changement de la structure des prix de gaz butane en 2016. Cette augmentation des prix a été accompagnée par une augmentation des volumes distribués de l'ordre de 2%.

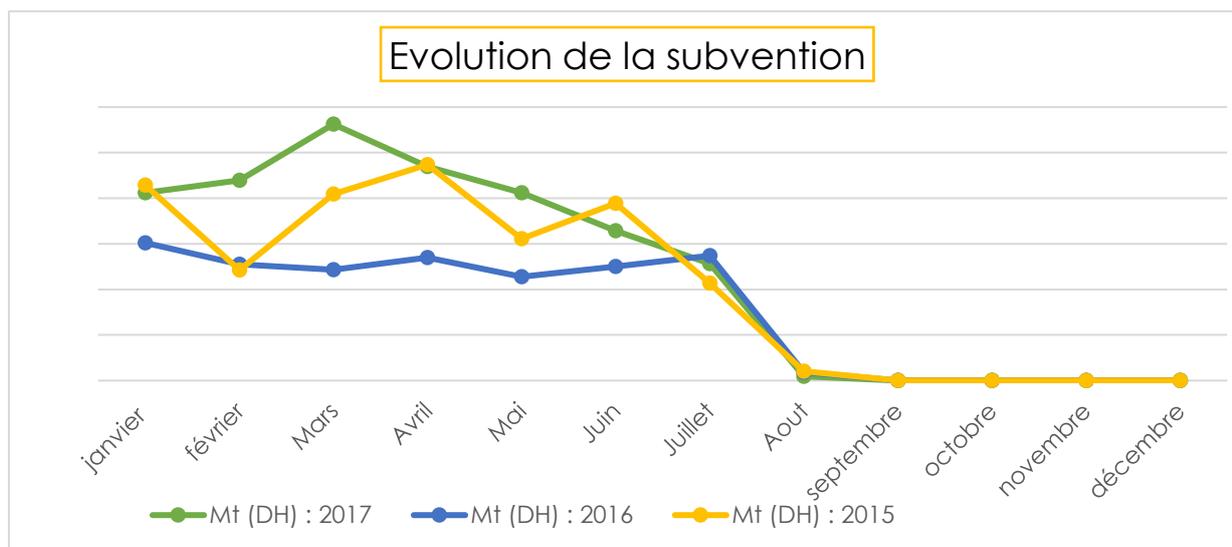
Evolution de la charge de compensation de gaz butane en quantité et en valeur (2016-2017)

Charge Globale						
Mois	Quantité (T) 2017	Quantité (T) 2016	Var Qté	Montant (DH) 2017	Montant (DH) 2016	Var Mt
Jan	198 496,74	186 129,51	6,64%	823 795 335,99	613 071 266,86	36,36%
Fév	172 404,81	185 143,21	-6,88%	878 358 174,15	492 493 407,97	72,00%
Mar	205 307,46	200 977,38	2,15%	1 124 768 110,07	464 732 099,27	131,21%
Avr	207 367,56	197 683,40	4,90%	939 355 906,22	524 233 001,43	74,29%
Mai	211 537,45	194 272,87	8,89%	823 581 524,33	445 840 368,34	80,83%
Juin	199 099,15	207 144,21	-3,88%	658 561 524,33	500 507 157,76	31,58%
juillet	199 000,99	192 115,04	3,58%	597 142 800,00	625 362 023,30	-4,51%
Total	1 393 214,53	1 363 465,62	2,18%	5 845 563 622,28	3 666 239 324,93	59,44%

L'évolution de la charge de compensation du gaz butane sur les 3 dernières années confirme la légère tendance haussière de 2017, tel qu'il ressort du graphe ci-après :



Contrebalancée par l'augmentation significative des dépenses de compensation tel qu'il ressort du graphe ci-après :



4.2 Le secteur sucrier

La charge globale de la subvention de sucre arrêtée au mois de juillet 2017, présente une légère augmentation de l'ordre de 2% aussi bien en quantité qu'en valeur.

LEGAL FL@SH.ma
Evolution de la charge de compensation du sucre en quantité et en valeur
(2016-2017)

Charge Globale					
Mois	Qté (T) 2017	Subvention (DH) 2017	Qté (T) 2016	Subvention (DH) 2016	Variation
Jan	92 106,26	262 091 949,49	96 848,15	275 752 843,44	-4,90%
Fév	91 676,13	258 683 277,58	93 038,01	264 904 340,42	-1,46%
Mar	107 680,17	305 410 041,94	96 926,54	275 976 023,86	11,09%
Avr	109 776,39	311 389 941,02	100 348,82	285 720 181,87	9,39%
Mai	122 504,20	348 802 536,38	113 836,21	324 122 411,40	7,61%
Juin	82 274,12	234 256 630,81	98 808,13	281 333 418,62	-16,73%
juillet	109 743,38	312 469 056,35	97 338,54	277 149 119,02	12,74%
Total	716 062,65	2 032 243 558,03	697 760,40	1 986 712 256,94	2,29%

4.3 Charge de compensation estimée

La charge de compensation globale (réalisée et estimée) pour le gaz butane de l'année 2017, enregistrera une augmentation de 44% comparée à l'année 2016, qui s'explique d'une part par la volatilité des prix sur le marché international et par l'augmentation des quantités distribuées, et d'autre part par l'impact du changement de la structure des prix.

Quant à l'évolution de la charge estimée et réalisée pour le sucre, elle enregistrera une augmentation de 2%, comparée à la même période de l'année 2016.

Ainsi, la charge globale réalisée et estimée de compensation évoluera comme suit :

En MMDH	Année 2017		Année 2016 Charge réalisée		L'évolution en %	
	Gaz butane	Sucre	Gaz butane	Sucre	Gaz butane	Sucre
La charge estimée (Août-décembre/2017)	4.000	1.430				
la charge réalisée (janvier-juillet/2017)	5.845	2.032				
Sous total	9.845	3.462	6.821	3.386	+44	+2
La charge globale gaz butane et sucre		13.307	10.207		+30	

In fine, l'augmentation globale de la charge de compensation cette année, sera de l'ordre de 30% par rapport à l'année dernière.

V. Paiement de la subvention



La loi de finances **2017** a prévu une dotation budgétaire globale pour la compensation de l'ordre de **14,65 Milliards de DH**, visant à soutenir les prix à la consommation du gaz butane, du sucre et à financer les mesures d'accompagnement à l'ONEE principalement.

Au **31 Août 2017**, le montant de la subvention alloué à la caisse de compensation a été de **10,15 milliards de DH**, dont **1,2 milliards de DH** alloués des fonds propres de la Caisse de Compensation, soit **69%** de l'enveloppe globale de compensation. Ce montant se décompose comme suit:

■ **Subvention sucre** : 2,95 milliards de DH ;

LEGAL FL@SH.ma

■ **Subvention gaz butane** : 7,2 milliards de DH ;

Au **31 Août 2017**, le montant des créances non encore payées et dues aux sociétés de gaz butane et de sucre est de **1,761 milliards de DH**, ventilé comme suit :

■ Gaz butane : 783 millions de DH ;

■ Sucre : 978 millions de DH.

Ces créances non payées représentent un peu plus qu'un mois de subvention pour le gaz butane, et de deux mois de subvention pour le sucre.